

REUNION DU 12 SEPTEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le lundi douze septembre, à 20 h 30 mn, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Samuel DUMAS, Maire.

Etaient présents : Samuel DUMAS, Maire, Pierre VALOGNES 1^{er} Adjoint (pouvoir de Jean-Jacques COLLEVILLE), Pierre-Yves LE BERRE, Corinne DURAND, Sylviane GOIN, Pascal FREMONT, Monique FERRUT, Nicolle LALLEMAND, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Catherine LEVEQUE, 2^{ème} Adjoint, Véronique RICHARD, Jean-Jacques COLLEVILLE (pouvoir à Pierre VALOGNES), Conseillers Municipaux.

Madame Sylviane GOIN a été élue secrétaire.

Dates de convocation et d'affichage : 06/09/2011.

Nombre de Conseillers Municipaux : - en exercice = 11. - présents = 08. - votants = 09.

I - SDEC ENERGIE : RENOUELEMENT DU FOYER 01-03

(Délibération)

Le Maire entendu, le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement du foyer 01-03, cassé par le vent, sur le CD n° 572 B, accepte le projet présenté par le SDEC Energie et prend note que la contribution de la commune s'élève à la somme de 605,41 € correspondant au montant du devis de 965,44 € TTC, déduction faite de la part du financement assurée par le SDEC Energie.

II - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- BYBUS : vu le peu d'intérêt porté par les habitants de la commune (aucun utilisateur), une décision sera prise en décembre prochain pour se retirer du SIVU Transports Urbains.
- Lecture de la lettre de Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Calvados pour la motorisation du portail de la BMA.
- Remise aux Conseillers Municipaux d'une invitation émanant du Pays du Bessin au Virois pour la visite de centres aquatiques.
- Le jeudi 13 octobre prochain aura lieu une réunion portant sur la réforme de la fiscalité de l'aménagement qui entrera en vigueur le 1^{er} mars 2012 (la taxe d'aménagement se substituant notamment à la Taxe Locale d'Equipement). Des délibérations seront à prendre pour le 30 novembre 2011, délai de rigueur.
- Repas des Aînés : il est prévu le 11 novembre prochain, voir avec le Manoir de la Drôme.

Vu et vérifié par le Maire,
Samuel DUMAS.